

Analyse du statut d'indépendant

Fragilités du statut d'indépendant

1. Couverture sociale minimale.
2. Manque de visibilité, difficultés liées aux secteurs d'activité (perte de CA).
3. Manque d'informations sur les mesures sanitaires.
4. Endettement personnel.

Commentaire

Les travailleurs indépendants ont une couverture sociale insuffisante, des droits à l'assurance chômage limités, ne bénéficient pas d'indemnités journalières en cas d'arrêts maladie et ne cotisent pas au régime de retraite collectif.

Ils rencontrent des difficultés pour trouver de la clientèle, ont perdu du CA dans des secteurs où ils étaient très présents et manquent d'informations sur les mesures sanitaires.

De plus, ils sont exposés à des dettes personnelles et, en cas de liquidation, ils sont inscrits au fichier national des incidents de paiements.

Mesures pour contrer la fragilité du statut d'indépendant

1. Protéger le patrimoine personnel.
2. Améliorer la prévoyance.
3. Former.
4. Améliorer la fiscalité.

Commentaire

Le patrimoine du travailleur indépendant doit être protégé en permettant le passage à un statut plus protecteur (statut de société par exemple).

La prévoyance doit être améliorée, avec la création d'un socle de droits élargi notamment pour indemniser la perte d'activité et faciliter l'accès à l'indemnisation chômage sans frais.

La formation doit permettre de mieux connaître les dispositifs d'aide.

Enfin, il faut leur permettre de modifier leur statut fiscal vers l'impôt sur le société si ce dernier est plus favorable pour eux ou bien leur permettre de s'auto-salarier.